



Les élus Démocrates et Progressistes

Nantes, le 10 décembre 2020

Départ de l'Agence Foncière de Loire-Atlantique : échec de l'alliance des territoires et hausse d'impôts à venir pour les Nantais

Nous avons récemment appris que Nantes Métropole souhaite claquer la porte de l'Agence Foncière de Loire-Atlantique (AFLA). Une décision surprenante puisque la Présidente de Nantes Métropole et sa majorité prônent l'alliance des territoires, et qu'à ce titre, une Vice-présidence a même été créée sur cette thématique.

Cette décision est prise sans débat préalable permettant une expression majoritaire du Conseil métropolitain sur la question de la Taxe Spéciale d'Équipement sur le foncier (TSE), comme cela a pourtant été fait dans l'ensemble des 15 autres intercommunalités. Cette vision de la démocratie n'est pas la nôtre.

Sur la forme encore, s'engager auprès de ses partenaires du département depuis plusieurs années sur ce sujet, pour ensuite claquer la porte sans débat, quelle conception de l'alliance des territoires ! Quelle conception de la solidarité entre les territoires !

Aujourd'hui donc, Madame Johanna Rolland souhaite quitter cette instance départementale. Elle a échoué à obtenir le report de 6 mois à la création d'une nouvelle taxe sur le foncier par le département. Sauf que dans 6 mois, la crise économique et sociale sera malheureusement encore là. **Il faut ainsi noter que contrairement à nous, la maire de Nantes n'est pas opposée à l'augmentation des impôts des Nantaises et des Nantais.** Rien de d'étonnant lorsque l'on sait que la Présidente de la Métropole a augmenté en 2016 les impôts locaux (+27%).

Elle demande aujourd'hui à l'État de compenser l'ensemble des dépenses effectuées durant les périodes de confinement pour la ville de Nantes et la Métropole. En se défaussant sur le département, la Présidente semble trouver un prétexte pour communiquer sur une soi-disant opposition à la hausse de la fiscalité locale, alors qu'elle ne souhaite que la repousser à dans 6 mois.

Nous demandons donc à la Présidente de la Métropole de clarifier sa position et ses intentions sur la hausse des impôts locaux. Au vu des finances actuelles de notre Métropole, Johanna Rolland et son équipe PS/EELV prépare-t-il une nouvelle hausse d'impôts ? Car les conclusions de la Chambre régionale des comptes, qui a récemment examiné les comptes de notre collectivité, vont hélas dans ce sens¹.

¹ Rapport de la Chambre régionale des comptes Pays de la Loire, octobre 2020, p.86 : « l'insuffisance de maîtrise des charges, même en présence de ressources dynamiques, ne met pas la collectivité à l'abri d'un « effet ciseaux » avec une évolution des charges supérieure à celle des produits »

Notre position est claire là-dessus : nous souhaitons que la collectivité assume ses responsabilités, ne se défasse pas sur l'Etat ou ses partenaires et gère au mieux son budget en recettes et en dépenses. Ceci afin d'éviter toute nouvelle flambée des impôts des Nantaises et des Nantais comme ce fut le cas en 2016. **Alors que le gouvernement baisse les impôts des Français, toute hausse importante des impôts locaux serait un constat d'échec pour la majorité actuelle PS/EELV.**

Valérie Oppelt, députée de Nantes, conseillère municipale et métropolitaine de Nantes

François de Rugy, député de Loire-Atlantique

Mounir Belhamiti, conseiller municipal et métropolitain de Nantes

Erwan Huchet, conseiller municipal de Nantes

Matthieu Annereau, conseiller municipal et métropolitain de Saint-Herblain